



N° 192 - 11 février 2021 - 16 h

État de situation

La mise à jour quotidienne des données et de l'état de situation régional est réalisée du lundi au vendredi sur le site Web du CIUSSS.

[> Voir l'état de situation sur le site Web](#)

santesaglac.gouv.qc.ca



Groupe Facebook officiel

Table des matières

COVID-19	2
Mise à jour Directive sur le port du masque de procédure à l'entrée des installations pour le personnel	2
Prochains dépistages ciblés	2
Actualité	2
Infolettre Formation continue partagée	2
Espace employés	2
Mesures exceptionnelles du plan de développement des ressources humaines (PDRH) 2020-2021	2
Renouvellement des permis professionnels	3
Avis d'intérêt Préqualification - Menuisier et peintre	3
Espace clinique	4
Votre opinion sur la diffusion d'informations cliniques	4
À l'agenda	4
Rendez-vous des cycles supérieurs de l'UQAC	4
La Journée des maladies rares 2021	4

Nous aimerions connaître ton opinion sur l'infolettre

L'infolettre fera peau neuve sous peu. Afin d'améliorer cet outil qui vise à t'informer, nous aimerions connaître tes habitudes de lecture. Pour ce faire, [clique ici](#) et répond à six questions rapides à choix multiple.

Merci pour ta précieuse collaboration!

Le service des communications et des affaires gouvernementales

COVID-19

Mise à jour | Directive sur le port du masque de procédure à l'entrée des installations pour le personnel

À l'arrivée aux entrées de l'une ou l'autre des installations, plusieurs employés portent **DÉJÀ** le masque de procédure adéquat. Afin d'assurer une meilleure fluidité à l'entrée et de réduire le temps d'attente, prendre note que vous pouvez conserver votre masque s'il répond aux deux critères suivants :

- le masque neuf de qualité médicale vient tout juste d'être placé sur le visage en respectant la séquence d'hygiène des mains;
- le masque a, au préalable, été fourni par le CIUSSS (aucune autre provenance n'est acceptée) et a été convenablement entreposé (ex. : dans un sac propre ou dans sa boîte d'origine).

Si tel est le cas, vous pouvez donc conserver votre masque.

ATTENTION! La directive demeure inchangée pour les usagers qui doivent prendre un nouveau masque de procédure pour être placé sur le visage en respectant la séquence d'hygiène des mains.

Prochains dépistages ciblés

Les dernières mises à jour du tableau des dépistages ciblés sont envoyées par courriel tous les jours. Il s'agit d'un tableau évolutif que vous pouvez consulter en temps réel, et ce, à n'importe quel moment.

[> Consulter les dernières mises à jour](#)

Actualité

Infolettre | Formation continue partagée

Une nouvelle édition de l'infolettre *Formation continue partagée* est maintenant disponible. Vous trouverez les nouveautés se trouvant sur la plateforme ENA ainsi que les nouvelles formations qui sont disponibles.

[> Consulter l'infolettre](#)

Espace employés

Mesures exceptionnelles du plan de développement des ressources humaines (PDRH) 2020-2021

Étant donné le contexte de la COVID-19, nous avons mis en place des mesures exceptionnelles favorisant une utilisation optimale des budgets du plan de développement des ressources humaines (PDRH) 2020-2021.

Ces mesures permettront aux salariés syndiqués de :

- Participer à une formation, à un colloque non prévu au PDRH 2020-2021 respectant les définitions de développement des compétences prévues aux conventions collectives.
- Acheter des livres permettant le développement des compétences en lien avec sa profession.
- S'abonner à une revue scientifique ou à un site Internet permettant le développement des compétences en lien avec sa profession.
- Bénéficier d'une activité de supervision professionnelle par un professionnel accrédité (ex. : ordre des psychologues).

Chaque demande sera évaluée en fonction des modalités prévues aux conventions collectives locales. Si vous souhaitez faire une demande, nous vous invitons à remplir le formulaire **FOR-03 - Mesures exceptionnelles PDRH 2020-2021** disponible sur l'intranet dans la section Formulaires ou en [cliquant ici](#) et suivre les étapes indiquées. Nous vous recommandons d'attendre la confirmation de l'acceptation de votre demande avant de procéder à votre inscription ou achat. Le suivi des demandes sera assuré dans les meilleurs délais. Ces mesures exceptionnelles visent les formations ou les achats réalisés au plus tard le 30 avril 2021 pour le personnel des catégories 2, 3 et 4 et le 31 mars 2021 pour le personnel de la catégorie 1.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à 02.ciuss formation@ssss.gouv.qc.ca.

[> Consulter la note de service](#)

Renouvellement des permis professionnels

Nous rappelons aux personnes dont l'exercice de leur fonction nécessite un permis professionnel que la date limite de renouvellement est le 1er avril prochain. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration dans cette démarche.

Avis d'intérêt | Préqualification - Menuisier et peintre

Nous vous informons qu'il y aura une séance de préqualification (test) pour les postes de peintre et menuisier avant l'affichage de la catégorie 2 qui débutera le 17 mars prochain.

Les personnes intéressées peuvent postuler sur les affichages suivants :

- Peintre : 2021-585
- Menuisier : 2021-586

[> Consulter la note de service pour connaître les exigences et la description sommaire des tâches](#)

Espace clinique

Votre opinion sur la diffusion d'informations cliniques

La Direction des soins infirmiers veut connaître vos besoins et attentes en lien avec la diffusion d'informations cliniques.

La DSI a besoin de votre avis! Merci de prendre quelques minutes afin de nous faire connaître vos préférences en lien avec la diffusion d'informations cliniques qui concernent la pratique et l'équipe de soins; votre avis est important afin que l'on s'ajuste du mieux possible.

Vous êtes infirmières, infirmières auxiliaires, PAB, gestionnaires d'une équipe soignante?

[Il suffit de cliquer ici.](#)

À l'agenda

Rendez-vous des cycles supérieurs de l'UQAC

Découvrez les opportunités offertes à l'UQAC pour poursuivre votre projet d'études de cycles supérieurs en assistant aux rencontres d'information avec les équipes de programmes.

Vous souhaitez mieux comprendre les études supérieures, ou encore explorer les pistes de financement pour votre projet d'études? Assistez aux ateliers thématiques, le 23 et 24 février pour répondre à toutes vos questions.

Planifiez votre Rendez-vous des cycles supérieurs dès maintenant et inscrivez-vous pour ne rien manquer de la programmation.

> Pour vous inscrire : uqac.ca/rdv-cycles-sup/inscription

> Pour consulter la programmation : uqac.ca/rdv-cycles-sup



La Journée des maladies rares 2021

L'édition 2021 de la Journée des maladies rares se tiendra de manière 100 % virtuelle le 25 février prochain.

Cette journée est l'occasion de sensibiliser la population sur les maladies rares et leurs impacts dans la vie des personnes atteintes.

Vous êtes donc invités à une série de conférences en après-midi et à un café scientifique en soirée :

- Dépistage des maladies génétiques récessives rares
 - 13 h 15 à 14 h 15

- Bilan de la recherche sur les maladies neuromusculaires
 - 14 h 15 à 16 h
- Café scientifique Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la perle rare pour la recherche en maladies rares
 - 18 h 30 à 20 h

Venez poser vos questions sur les maladies rares aux experts!

Le jour de l'événement, vous n'aurez qu'à cliquer sur ce lien :
<https://uqac.zoom.us/j/87806032699?pwd=bn9BQm13ZEZMbXFXbHFFV2daeVpRUT09>.

[> Pour plus d'information, consulter la programmation](#)



Jeudi le 25 février 2021 | Virtuel  | GRATUIT

L'infolettre est publiée par le Service des communications et des affaires gouvernementales.

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à communications.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca.

© CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile? Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler? Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

418 690-2186